

2026

ANGERS SPORT

Une politique sportive pour une Ville en mouvement



Conseil Municipal – Lundi 27 septembre 2021



METHODOLOGIE

ANGERS SPORT 2026

*Une politique sportive
pour une Ville en mouvement*

En adéquation
avec les grandes
orientations du
mandat
2020/2026

Dans la continuité
du plan
*Angers Sport
2020*

En concertation
avec l'OMS et
ses délégués



CHIFFRES CLÉS (Les délibérations du Plan Angers Sport 2020)

NB DELIBERATIONS	AXE	ORIENTATION
36	Sport pour toutes les Angevines et tous les Angevins	Favoriser la pratique sportive en club
		Accompagner la pratique autonome
		Offrir des services innovants, accessibles et adaptés
53	Un partenariat renforcé autour du sport	Un partenariat responsable avec les associations
		Renforcer le partenariat privilégié avec l'OMS
47	Equipements sportifs	Garantir la qualité et la pérennité des équipements existants et en mettre de nouveaux à disposition
		Optimiser les conditions d'accès et d'utilisation des équipements
		Renforcer le rayonnement et l'attractivité du parc de loisirs du Lac-de-Maine
8	Le sport inscrit dans la continuité éducative	Renforcer la vocation éducative, citoyenne et sociale du sport
		Poursuivre et amplifier les actions sportives dans le cadre du PEL
78	Le sport de haut-niveau et les grands évènements sportifs	Accompagner et soutenir le développement du Sport de haut niveau
		Faire rayonner la ville à travers le haut niveau sportif amateur et professionnel, et les grands événements sportifs

41 CONSEILS MUNICIPAUX

222 DÉLIBÉRATIONS

ANGERS SPORT 2026

3 grands axes pour la politique sportive

1	2	3
LA PRATIQUE	LE LEVIER	LE RAYONNEMENT
<ul style="list-style-type: none">• La pratique encadrée• La pratique libre• Les autres pratiques• Les infrastructures	<ul style="list-style-type: none">• La continuité éducative• L'engagement citoyen et social• La santé• La transition écologique	<ul style="list-style-type: none">• Le sport professionnel/haut-niveau• Les grands évènements• Paris 2024• Métropole

1

LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUTES LES ANGEVINES ET TOUS LES ANGEVINS

Favoriser la pratique sportive en club

- Renforcer le partenariat responsable entre la Ville et les clubs amateurs en lien avec l'Office Municipal des Sports, représentant local du Mouvement Sportif
- Soutenir le bénévolat et promouvoir son engagement sous toutes ses formes
- Maintenir et renforcer l'offre associative de proximité dans tous les quartiers de la Ville et plus particulièrement dans les Quartiers Prioritaires
- Poursuivre le soutien aux manifestations sportives
- Optimiser l'utilisation des créneaux dans les équipements sportifs et favoriser le déploiement de dispositifs de mutualisation

Accompagner la pratique d'activités physiques et sportives libres, une réalité sociologique qui ne peut être ignorée

- Inscrire la pratique d'activités physiques et sportives au cœur de la Ville et adapter l'espace urbain aux nouvelles pratiques
- Entrer dans la phase opérationnelle de matérialisation des parcours « Bien-être, Sport-Santé »

1

LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUTES LES ANGEVINES ET TOUS LES ANGEVINS

Encourager toutes les autres pratiques sportives en associant un maximum d'acteurs et offrir des services innovants, accessibles et adaptés

- Accompagner la pratique d'activité physique et sportive au sein des entreprises, universités et grandes écoles
- Favoriser l'accès à la pratique d'activité physique et sportive : pour les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, au féminin, chez les seniors, ...
- Développer de nouvelles stratégies en prenant en compte la numérisation des pratiques sportives (outils digitaux, applications, réseaux sociaux...)

Poursuivre la modernisation du patrimoine sportif et optimiser sa gestion

- Conduire le plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2020/2026
- Poursuivre la politique de maintenance et d'amélioration des équipements
- Mettre en place un schéma directeur pour le Parc de Loisirs du Lac-de-Maine en vue de la requalification du site

2

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE DANS SA DIMENSION UNIVERSELLE

Affirmer le rôle du sport dans la continuité éducative

- Développer la pratique d'activité physique et sportive sur le temps scolaire
- Adapter et faire évoluer les temps d'activités périscolaires
- Inciter les clubs amateurs et professionnels à s'impliquer davantage dans la continuité éducative et à développer des actions à dimension éducative

Renforcer la vocation citoyenne et sociale du sport

- Encourager les clubs à participer aux actions sportives mise en place par la Ville
- Confirmer et renforcer l'intervention des médiateurs socio-sportifs auprès des jeunes avec notamment la vocation de passerelle vers les structures associatives
- Reconnaître le sport comme outil d'insertion sociale

2

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE DANS SA DIMENSION UNIVERSELLE

Accompagner le développement du sport-santé et du sport bien-être/détente

- Poursuivre le développement de la Maison sport-santé
- Soutenir le développement de projets « Bien-être sport-santé »

Faire d'Angers une Ville de la transition écologique et du développement durable du sport

- Sensibiliser les partenaires associatifs à la transition écologique et au développement durable par le sport
- Concourir par la transition écologique à des événements plus éco-responsables
- Avoir une approche plus responsable et inscrire le sport dans l'économie circulaire
- Encourager les mobilités douces et actives : le sport s'inscrit dans les objectifs du plan-vélo

3

LA PRATIQUE SPORTIVE COMME VECTEUR DE RAYONNEMENT, DE COMMUNICATION ET D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE

Accompagner et soutenir le haut niveau sportif amateur et professionnel, un marqueur fort et historique du territoire

- Mobiliser et animer les clubs professionnels pour le rayonnement du territoire
- Renforcer l'accompagnement des sportifs de haut niveau ou à fort potentiel
- Soutenir les filières d'excellence et les espoirs sportifs Angevins

Accroître le rayonnement de la Ville et son attractivité à travers l'accueil et l'organisation de grands événements sportifs

- Positionner Angers comme ville de référence auprès des organisateurs de grandes manifestations sportives et développer des événements innovants
- Consolider et développer la politique de partenariats avec les Fédérations Sportives
- Développer une culture de marketing territorial en mettant en avant les atouts du territoire

3

LA PRATIQUE SPORTIVE COMME VECTEUR DE RAYONNEMENT, DE COMMUNICATION ET D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE

Inscrire Angers dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

- Animer le label Terre de Jeux 2024
- Accueillir des délégations dans nos Centres de Préparation aux Jeux : une formidable opportunité pour le territoire

Définir la place du sport à l'échelle de la Métropole/Intercommunalité

- Déterminer l'intérêt communautaire du sport et définir les modalités de gestion des équipements



**MERCI POUR VOTRE ATTENTION,
SPORTIVEMENT.**

Une politique sportive pour une Ville en mouvement



Conseil Municipal – Lundi 27 septembre 2021

